

République du Bénin

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université d'Abomey-Calavi



Faculté des Lettres Langues Arts et
Communication

Département des Lettres Modernes

LIF1202 : Renaissance et humanisme au XVIe siècle

THÈME: Indiquer les grandes orientations
de Défense et Illustration de la langue
française.

Réalisé par :

1. ADIGBE Edmond Filemond
2. ADJIMONTIN Alexis
3. ADJISSO Ossiane
4. AGBABA Wilfried
5. AGBAN Frandine
6. ALAGBE Khalil
7. GANGNIHESSOU Esther
8. GANNASSE Geovanie
9. GBLOWOUN Astrid
10. HOTOUNOU Nicole
11. HOUNKANLINKPE Raïssa
12. KAKPO Boris
13. KANDAN Albertine
14. KANDAN Guillaume
15. KODJO Bienvenu
16. KPLELI Nelly
17. KOUDJO Armel
18. SRAKO Salomon
19. TOMAVO Rock
20. YOVO Marc

Chargé du cours:

Dr Salim da SILVA

2021-2022

PLAN D'EXPOSE

Généralités sur la défense et illustration de la
Langue française

I. Le contexte littéraire et culturel

II. Origine, actualité et persistance de La Défense et
Illustration de la *Langue française*

III. Un manifeste éclatant

IV. La Langue, cœur de la culture

V. Pour une poésie nouvelle

VI. Face l'Italie, transférer l'empire

VII. Polémiques et malentendus

VIII. Extrait : Observation de quelques manières de parler la
langue française

Généralités sur la défense et illustration de la Langue française

Défense et illustration de la langue française est un petit ouvrage placé en tête du premier recueil poétique de **Joachim Du Bellay**. L'olive et quelques autres œuvres poétiques, **publié en 1549**, et qui se présente comme un manifeste polémique en faveur d'un renouveau de **la langue** et des Lettres français.

I- Le contexte littéraire et culturel

Il y a en effet, une sorte de concomitance, dans les années 1547-1549, entre une nouvelle génération, un nouvel arrière-plan culturel, un nouveau roi, Henri II, qui est monté sur le trône à la mort de son père, François I^{er}, le 31 mars 1547 ; un nouveau roi qui déçoit et d'ailleurs, dans *La Défense et l'Illustration*, on sent à quel point, finalement, la nouvelle génération est dans l'expectative devant un souverain dont on se doute qu'il ne sera certainement pas à l'image de son père, François I^{er}, pour les lettres. Donc, une nouvelle génération, un arrière-plan culturel et l'actualité de la librairie. La nouvelle génération, c'est celle que nos manuels appellent la génération de la Pléiade, mais qu'en fait, à cette époque-là, Ronsard lui-même appellera plutôt la Brigade, encore un de ces mots italiens, récemment entré en France à l'époque, qui, avec tout ce qu'il peut avoir de martial, de chevaleresque, désigne bien une sorte de groupe armé qui vient faire une action de commando. Cela correspond effectivement fort bien aux ambitions de cette génération. Donc, une nouvelle génération qui se trouve rassemblée à Paris à partir de 1547 autour de la figure un peu plus âgée de Jacques Peletier du Mans. Donc autour de sa figure, se sont rassemblés Pierre de Ronsard, Joachim Du Bellay, le jeune Antoine de Baïf, et bien sûr, ce fameux professeur dont vous avez tous déjà entendu parlé, Jean Dorat, qui va mettre tout ce petit monde à la dure école d'Homère, de Pindare, de Lycophron, que l'on commente, que l'on explique, plutôt en chambre. On dit souvent que cela se passe au collège de Coqueret, mais Dorat est alors professeur en chambre. Donc, une génération de jeunes gens qui ont tous, sauf Jean-Antoine de Baïf, plus jeune de huit ans, à peu près la vingtaine, et qui potassent leur grec, leur latin et qui sentent qu'ils sont brillants, une nouvelle génération de poètes savants. Voilà cette nouvelle génération qui est là, qui piaffe et qui attend en quelque sorte de faire un coup. Et il y a évidemment un arrière-plan culturel. Cet arrière-plan culturel remonte à l'époque de Louis XII et s'est étoffé durant tout le règne de François I^{er} : c'est un climat de défense et d'illustration de la langue française, comme en témoignent les textes qu'un de nos collègues, Claude Longeons, avait rassemblés dans un petit Livre de Poche Classique (hélas épuisé aujourd'hui), intitulé *Premiers combats pour la langue française*. On est surpris d'y lire des textes qui ont évidemment précédé, et largement, *La Défense* de Joachim Du Bellay, et qui s'expriment déjà de la même manière. Je vais vous lire une phrase de Claude de Seyssel. C'était un Savoyard, évêque de Marseille, diplomate auprès de Louis XII et qui a servi ensuite François I^{er}. Le voici qui évoque, en 1509, la manière dont les anciens Romains « tenant la monarchie du monde », et désireux de la « perpétuer et rendre éternelle, ne trouvèrent autre moyen plus certain ni plus sûr

Pour ce faire que de magnifier, enrichir et sublimer leur langue latine qui du commencement de leur empire était bien maigre et bien rude ». C'est déjà le discours de *La Défense et Illustration de la langue Françoise*.

Donc, un groupe de jeunes gens doués et fougueux, un arrière-plan culturel, et, comme vient de le dire Françoise Argod-Dutard, évidemment l'actualité de la librairie. Et cette actualité de la librairie, elle va, d'une certaine manière, un petit peu surprendre, dépasser nos jeunes gens qui, en 1549, n'ont encore rien produit. Pierre de Ronsard et Joachim Du Bellay n'ont en effet donné alors à imprimer que quelques vers, respectivement un huitain et un dizain, dans les œuvres de Jacques Peletier du Mans en 1547. Or, ne voilà-t-il pas qu'un anonyme publie un *Art poétique français* en deux livres : un premier livre dans lequel il est question du vers, bien analysé, et un second livre dans lequel il est question des genres. Et à qui s'adresse cet auteur anonyme qu'évidemment Ronsard et Du Bellay n'ont aucune difficulté à identifier (c'est un avocat parisien, Thomas Sébillet, très discret, qui ne signe pas ses productions) ? Il s'adresse aux amateurs de poésie et son ambition est de faire de ces poètes médiocres de meilleurs poètes. Et cet art poétique propose pour modèle Clément Marot et puise largement, pour donner des exemples, dans son œuvre. On voit bien que cet *Art poétique*, bien qu'il soit en quelque sorte tourné vers le présent, est malgré tout, tourné vers le passé, ce passé indépassable de Clément Marot. La première actualité de la librairie est donc cette publication, qui contrarie fort nos jeunes gens de la Pléiade. La deuxième actualité de la librairie, qui est peut-être une actualité un peu moins brûlante mais tout aussi stimulante, c'est la publication, en Italie, du *Dialogo delle lingue*, d'un certain Sperone Speroni, en 1542, puis 1544 et 1546, qu'il faut supposer être parvenu à Paris et avoir été lu par Du Bellay ou à Du Bellay. Ce *Dialogue des langues* met en scène différents personnages qui expliquent pourquoi la langue toscane, l'italien de Florence, vaut mieux que le latin et le grec. Et c'est en puisant largement dans ce *Dialogue des langues* que Du Bellay va construire une grande partie du premier livre de *La Défense et Illustration de la langue francoyse*. Voilà, donc, en 1547-1549 la conjonction d'une nouvelle génération, de cette idée que la langue française doit être promue, idée que Louis XII puis François I^{er} ont évidemment partagée, de l'actualité de la librairie. Mais il y a aussi une raison immédiate.

La raison immédiate c'est que Joachim Du Bellay, et il ne faut jamais l'oublier, publie certes en mars 1549, *La Défense et illustration de la langue francoyse*, mais publie aussi *L'Olive*. Et en fait, les exégètes l'ont démontré, et c'est parfaitement convaincant, *La Défense et illustration* était à l'origine une préface, qui s'est trouvée prendre des proportions considérables, pour ce recueil de *L'Olive*, conçu justement comme l'application de cette nouvelle poésie savante. *L'Olive* était en quelque sorte le cahier d'exercices, le cahier d'applications. Mais sa préface ayant pris des proportions qui, évidemment, n'étaient plus celles d'une préface, a acquis son indépendance, même si, du vivant de Joachim, on verra toujours publier *L'Olive* avec *La Défense*. Il n'existe pas d'édition de *L'Olive* qui ne soit pas accompagnée de *La Défense*, et réciproquement. Autrement dit, ce sont des textes qui vont l'un avec l'autre. *La Défense* est en quelque sorte le manifeste, bien que ce soit aussi un pamphlet, bien que ce soit aussi, bien entendu, un art poétique d'une certaine manière. *La Défense* est donc la théorie et *L'Olive*, en quelque sorte, la mise en pratique pour une part de cette théorie. Voilà, c'est tout à fait certain, comment Joachim a conçu les choses.

Il a publié sa première *Olive* en 1549, ensuite il va publier toute une rafale de texte. Il devient en quelque sorte le premier chef de file de cette génération alors que l'histoire littéraire l'a

Enregistré comme second. Il est évident qu'en mars 1549 il était le meilleur candidat possible à cette position de chef de la Brigade. Il appartenait à une famille connue, même si, comme le disent nos manuels et les généalogistes, il appartenait à la branche aînée tout à fait désargentée et déconsidérée, mais peu importe. Il avait un grand nom, meilleur évidemment que celui de Ronsard, d'une noblesse relativement récente et fort médiocre. Il avait le prestige aristocratique. Il avait aussi, bien entendu, des écrits par devers lui, ce qui lui permit de donner très vite une série de textes : **le *Prophoneumatique au Roy trescretien Henry II* en juin 1549, le *Recueil de Poesie, présenté à tresillustre princesse madame Marguerite sœur unique du Roy* six mois plus tard et, en novembre 1550, une seconde version, considérablement augmentée, de *L'Olive*.**

Devant l'insolence de *La Défense* accompagnée de *L'Olive*, un principal de collègue lyonnais, nommé Barthélemy Aneau, écrivit et fit imprimer une réponse à Du Bellay qui, au début de son manifeste, avait prié ses « Lecteurs différer leur jugement jusques à la fin du Livre et ne le condamner sans avoir premièrement bien vue et examiné ses raisons ». Barthélemy Aneau disait « avoir lu, relu et bien examiné » et avoir ainsi acquis droit de faire la « correction » de *La Défense*. Beaucoup de ses critiques portent sur l'insolence, la désinvolture, le préjugé aristocratique très sensible dans ce qu'écrivit Du Bellay, qu'il trouvait insupportable, injurieux, sur le fait que la génération marotique, pas Marot lui-même, mais les petit marotiques en étaient évidemment exclus et que les genres anciens y étaient méprisés. Tout cela, Barthélemy Aneau l'a senti. En revanche, quand on lit son *Quintil Horatian*, ainsi a-t-il appelé son commentaire, on constate qu'il avait de l'intuition parce qu'il dit à Joachim qu'en revanche dans sa poésie il ne voit pas grand-chose à reprendre. Autrement dit, il avait senti que Du Bellay était peut-être un jeune aristocrate insolent, mais en tout cas, un grand poète.

II- Origine, actualité et persistance de La Défense et Illustration de la Langue française

C'est à l'occasion du 450^e anniversaire de la publication de *La Défense et l'illustration de la langue françoise* que les *Lyriades* ont vu le jour en 1999. Dix ans après, alors que nous célébrons le 450^e anniversaire de la publication de la plus grande partie de l'œuvre poétique de Joachim Du Bellay, c'est à nouveau sur cet ouvrage phare que les *Lyriades* nous invitent à nous pencher, et s'il en est ainsi, c'est de toute évidence parce qu'il s'agit là d'un texte fondateur, qui n'a pas fini d'épuiser ses effets : la *Défense* pose un véritable paradigme – défendre la langue française, ce n'est pas protéger le français des assauts qui le menaceraient, c'est d'abord l'illustrer, le faire rayonner – un paradigme dont il serait tentant de retracer l'histoire et de suivre les métamorphoses, mais dont je me contenterai, pour lancer le débat, d'évoquer l'origine et de faire apparaître l'actualité, la *persistance* par-delà les siècles.

À l'origine se trouve la réflexion de Pietro Bembo qui, dans les *Prose della volgar lingua* (1525), place au même rang que le latin la langue vernaculaire, un toscan établi à partir des « tre corone » que sont Dante, Pétrarque et Boccace. Du Bellay rend d'ailleurs hommage à Bembo en ces termes : Maints bons esprits de notre temps [...] se sont [néanmoins] convertis à leur langue maternelle, même Italiens qui ont beaucoup plus grande raison d'adorer la langue latine que nous

n'avons. Je me contenterai de nommer ce docte cardinal Pierre Bembe, duquel je doute si oncques homme imita plus curieusement Cicéron.

Toutefois parce qu'il a écrit en italien, tant en vers comme en prose, il a illustré et sa langue et son nom, trop plus qu'ils n'étaient auparavant. (II, 12)

La source directe de Du Bellay est le *Dialogo delle lingue* (1542) de Sperone Speroni, dont il a emprunté (traduit littéralement, plus exactement !) d'assez longs passages dans son texte et dont il reprend l'ambition de créer une poésie en langue vernaculaire, tout en posant la question politique de son autorité en tant que langue nationale. De Speroni, il reprend aussi l'idée d'appliquer au français l'art de la rhétorique ancienne, concernant notamment les règles en matière poétique. Il y ajoute, reprise d'Horace et Quintilien, la recommandation de l'imitation et la nécessité, reprise de Platon et d'Aristote, de concilier la norme et l'usage, tout en divergeant avec lui sur la fixation du « bon usage », qui en Italie est calé sur les « tre corone », alors qu'en France, il sera celui des classes dirigeantes.

Mais ce qui m'intéresse ici, dans la référence au modèle italien, c'est l'idée centrale qu'une langue est portée, exaltée, légitimée par les œuvres qui s'expriment en elle : si la langue vernaculaire peut être placée par Bembo sur le même plan ou au même niveau que le latin, c'est parce que cette langue toscane a été illustrée par Dante, Pétrarque, Boccace.

Or il me semble que ce paradigme fondateur (défendre la langue, c'est l'illustrer), on le retrouve dans la pensée moderne de la langue. Proust ne dit pas autre chose lorsqu'il lance comme une provocation, dans une lettre de 1908 à Mme Strauss : « les seules personnes qui défendent la langue française sont celles qui l'attaquent ». Le meilleur moyen de défendre la langue française, c'est de l'attaquer, c'est-à-dire de l'inventer, d'en bouleverser les codes grâce à un travail d'écriture, ce qui permettra à l'auteur de *La Recherche* d'écrire plus tard : « les plus beaux livres sont écrits dans une sorte de langue étrangère ». Vous jugerez le parallèle audacieux, et sans doute téméraire : de la langue vernaculaire, chez Du Bellay, nous sommes passés à une langue « étrangère » chez Proust, mais c'est de la même langue qu'il s'agit, de cette « douce langue natale » chantée par Baudelaire dans *L'invitation au voyage*, et qui est la véritable langue maternelle de l'écrivain, à ce détail près qu'elle ne lui est jamais donnée ou transmise, et qu'il doit lui-même la trouver, ou la retrouver – mais c'est elle qui permet d'*illustrer* la langue. On admet volontiers aujourd'hui que l'attrait exercé par une langue, au sens physique du terme, tient pour une large part à la qualité, au rayonnement de la pensée, de l'art de vivre ou de la civilisation qui s'expriment en elle (à l'époque moderne, la France a bénéficié plus que tout autre, peut-être, de cette « radiation » que ne justifiaient ni le poids démographique, ni la puissance économique, ni la force militaire).

Il y a dans *La Défense* l'idée que les langues ne se réduisent jamais à leur fonction véhiculaire, c'est-à-dire à leur fonction d'outil de communication, mais qu'elles constituent pour leurs locuteurs de véritables « marqueurs d'identité ». Un texte, placé en exergue à l'excellent dossier d'accompagnement qui vous a été remis, le dit clairement : Et qui voudra de bien près y regarder, trouvera que notre Langue francoyse n'est si pauvre, qu'elle ne puisse rendre fidèlement ce qu'elle emprunte aux autres, si infertile, qu'elle ne puisse produire de soi quelque fruit de bonne invention, au moyen de l'industrie & diligence des cultivateurs d'icelle, si quelques-uns trouvent tant amis de leur pays et d'eux-mêmes, qu'ils s'y veuillent employer.

Et plus profondément encore, je crois, il y a dans *La Défense* l'idée que les langues tirent leur vitalité² de leur capacité à produire des œuvres marquantes, dont la portée intellectuelle contribue, plus que tout autre facteur, à les répandre. Comment ne pas songer ici à la belle formule du philosophe Henri Meschonnic, pour qui ce sont les œuvres qui portent les langues, et non pas les langues les œuvres ? Ce qui fait la grandeur de l'arabe, c'est le Coran – dit-il – et non l'inverse. De même, dans un pays (la France) où il existe (ou il a existé du moins pendant plusieurs siècles) un continuum entre la langue, la littérature et la Nation, ce qui fait la grandeur du français, c'est le corpus de textes produits par nos grands auteurs (les moralistes, les romanciers, les philosophes) et non l'inverse. Du Bellay – en écrivant *La Défense* – ne prend-il pas sa place dans cette cohorte ?

III- Un manifeste éclatant

La *Défense et Illustration de la langue française* suffit à faire d'un inconnu le porte-parole de la Brigade (future [Pléiade](#)), qui ambitionne de renouveler et de purifier les Lettres françaises. La mission première de la *Défense* est d'être [une préface](#) exposant globalement les choix poétiques de l'auteur, où il importe à [Du Bellay](#) de légitimer sa production et de se démarquer, au nom de son groupe, des idées et des modèles exposés un an auparavant par l'*Art poétique* de Thomas Sébillet. Un ton polémique et militant lui donne cependant des allures de manifeste, inversant les intentions de l'auteur : sa carrière s'ouvre par une réflexion théorique sur [la poésie](#), dont *l'Olive* est l'illustration.



Portrait de Joachim du Bellay,
poète français, (1522 – 1560).

Gravure de 1854.

IV- La Langue, cœur de la culture

Plus qu'un art poétique, la *Défense* est une réflexion esthétique sur [la langue française](#) se proposant, en deux livres et douze chapitres, de rendre compte globalement de la pensée intellectuelle du siècle. Prendre la défense de sa langue et désirer l'enrichir à des fins nobles et patriotiques n'est pas un fait nouveau. Les littérateurs renaissants en ont toujours exprimé le souhait, revendiquant une volonté d'égaliser les Anciens dans leurs réalisations et de s'honorer dans des genres nobles et une langue riche. Bien que [Du Bellay](#) puise aux mêmes sources et caresse les mêmes idéaux, la *Défense* se distingue en tant que programme dynamique à appliquer méthodiquement dans chacune des expériences poétiques afin de parvenir au dessein sublime et de l'empêcher de n'être qu'une utopie conceptuelle.

v- Pour une poésie nouvelle

Le manifeste développe quatre grandes idées :

- faire triompher [la langue française](#) contre les « latinisants » et ceux qui l'utilisent mal ;
- enrichir [le vocabulaire](#) et les procédés en évitant la traduction ;
- créer une nouvelle poésie qui abandonnerait les genres antérieurs médiévaux et marotiques (en référence à [Clément Marot](#)), privilégiant les genres et les maîtres antiques ;
- considérer que [la fonction divine du poète](#) n'est rien si elle n'est pas accompagnée d'un long travail qui mènera celui qui chante et celui qui est chanté à la gloire nationale et à l'immortalité.

vi- Face l'Italie, transférer l'empire

La préoccupation de l'auteur s'inscrit dans le combat humaniste gallican avançant que [le français](#) vaut l'italien, dont la littérature se targue d'avoir recréé [la latinité](#). Dans cette perspective de rivalité admirative envers l'Italie, [Du Bellay](#) s'emploie à fonder une poésie plagiant, intégrant et dépassant les modèles italiens puis antiques, afin de faire accéder [le français](#) au rang des langues matricielles.

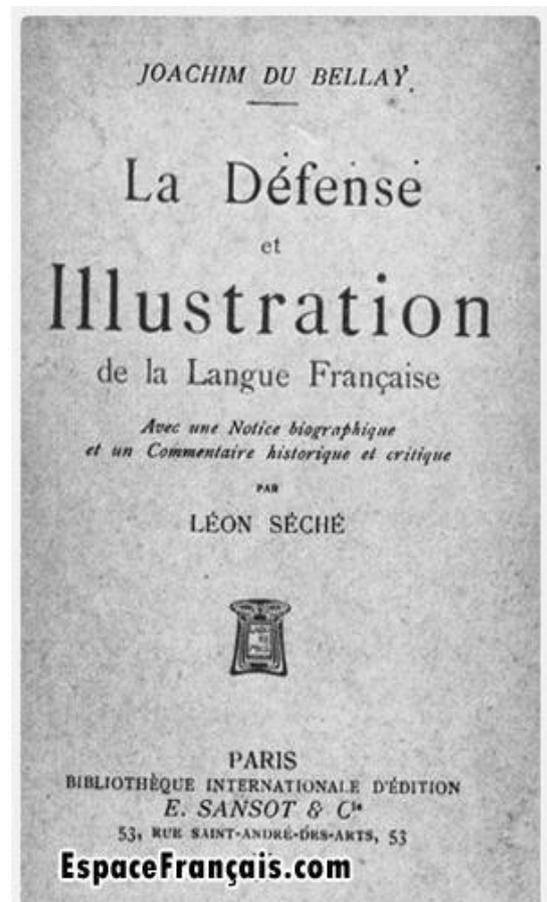
vii- Polémiques et malentendus

Le texte entraîne les ripostes, Sébillet en tête, répondant immédiatement par la traduction de l'*Iphigénie* d'Euripide. Suivent le *Quintil Horatian* d'Aneau, qui réhabilite les proscriptions, et la *Réplique* de Guillaume Des Autels signalant les dangers de l'imitation. Soutenu par [Ronsard](#), [Du Bellay](#) répond dans la seconde édition de *l'Olive* par quelques objections dédaigneuses à des détracteurs persuadés d'avoir affaire à une entreprise intéressée qui condamnait la littérature marotique sous le couvert d'une lutte avec l'Italie.

VIII- Extrait : observation de quelques manières de parler la langue française

« [...] je veux aussi que tu t'efforces de rendre, au plus près du naturel que tu pourras, la phrase et manière de parler latine, en tant que la propriété de l'une et l'autre langue le voudra permettre.

Autant te dis-je de la grecque, dont les façons de parler sont fort approchantes de notre vulgaire, ce que même on peut connaître par les articles inconnus de la langue latine. Use donc hardiment de l'infinitif pour le nom, comme l'aller, le chanter, le vivre, le mourir ; de l'adjectif substantivé, comme le liquide des eaux, le vide de l'air, le frais des ombres, l'épais des forêts, l'enroué des cimballes, pourvu que telle manière de parler ajoute quelque grâce et véhémence, et non pas le chaud du feu, le froid de la glace, le dur du fer, et leurs semblables ; des verbes et participes, qui de leur nature n'ont point d'infinitifs après eux, avec des infinitifs, comme tremblant de mourir et volant d'y aller, pour craignant de mourir et se hâtant d'y aller ; des noms pour les adverbes, comme ils combattent obstinés pour obstinément, il vole léger pour légèrement ; et mille autres manières de parler, que tu pourras mieux observer par fréquente et curieuse lecture, que je ne te les saurais dire. Entre autres choses je t'avertis user souvent de la figure antonomasie, aussi fréquente aux anciens poètes, comme



La Défense et illustration de la langue française / Joachim Du Bellay ; avec une notice biographique et un commentaire historique et critique par Léon Séché, E. Sansot, Paris, 1905.

peu usitée, voire inconnue des Français. La grâce d'elle est quand on désigne le nom de quelque chose par ce qui lui est propre, comme le Père foudroyant pour Jupiter, le Dieu deux fois né pour Bacchus, la Vierge chasseresse pour Diane. Cette figure a beaucoup d'autres espèces que tu trouveras chez les rhétoriciens, et a fort bonne grâce, principalement aux descriptions, comme : depuis ceux qui voient premiers rougir l'aurore, jusques là où Thétis reçoit en ses ondes le fils d'Hypérion, pour depuis l'Orient jusques à l'Occident. Tu en as assez d'autres exemples ès Grecs et Latins, même en ces divines expériences de Virgile, comme du Fleuve glacé, des douze signes du Zodiaque, d'Iris, des douze labeurs d'Hercule et autres. Quant aux épithètes, qui sont en nos poètes français, la plus grande part ou froids, ou oiseuses, ou mal à propos, je veux que tu en uses de sorte que sans eux ce que tu dirais serait beaucoup moindre, comme la flamme dévorante, les soucis mordants, la geinante sollicitude, et regarde bien qu'ils soient convenables, non seulement à leurs substantifs, mais aussi à ce que tu décriras, afin que tu ne dises l'eau ondoyante, quand tu veux la décrire impétueuse, ou la flamme ardente, quand tu veux la montrer languissante.

Tu as Horace entre les Latins fort heureux en ceci, comme en toutes choses. Garde-toi aussi de tomber en un vice commun, même aux plus excellents de notre langue, c'est l'omission des articles. Tu as exemple de ce vice en infinis endroits de ces petites poésies françaises. J'ai quasi oublié un autre défaut bien usité et de très mauvaise grâce : c'est quand en la quadrature des vers héroïques la sentence est trop abruptement coupée, comme : Sinon que tu en montres un plus sûr. Voilà ce que je te voulais dire brièvement de ce que tu dois observer tant au vers comme à certaines manières de parler, peu ou point encore usitées des Français. Il y en a qui fort superstitieusement entremêlent les vers masculins avec les féminins, comme on peut voir aux psaumes traduits par Marot : ce qu'il a observé (comme je crois) afin que plus facilement on les pût chanter sans varier la musique, pour la diversité des mesures, qui se trouveraient à la fin des vers. Je trouve cette diligence fort bonne, pourvu que tu n'en fasses point de religion jusques à contraindre ta diction pour observer telles choses. Regarde principalement qu'en ton vers n'y ait rien dur, hyulque ou redondant ; que les périodes soient bien jointes, nombreuses, bien remplissant l'oreille : et telles, qu'ils n'excèdent point ce terme et but que naturellement nous sentons, soit en lisant ou en écoutant. »

([Joachim Du Bellay](#), *Défense et illustration de la langue française*, Livre deuxième, Chapitre IX, 1549)



Merci de votre aimable attention!!!